



## **Face aux déclarations de guerre du gouvernement VALLS-MACRON-LEBRANCHU contre la fonction publique et le CNFPT, la riposte s'organise**

Ce mercredi 30 septembre, en une seule journée, le gouvernement VALLS-MACRON-LEBRANCHU aura déclaré deux fois la guerre aux fonctionnaires.

### **PPCR : Valls-Lebranchu veulent imposer à marche forcée leur plan social !**

Depuis plusieurs mois, le gouvernement a proposé une négociation aux organisations syndicales concernant les parcours professionnels, les carrières, les rémunérations (PPCR.)

Qu'en est-il exactement ?

Cet accord ne prévoit aucune augmentation du point d'indice. Il modifie les grilles indiciaires pour accompagner l'allongement de la durée des carrières.

Cet accord organise « la mobilité » géographique et fonctionnelle des agents dans le cadre des réformes en cours : réforme territoriale, loi Touraine...

Des dizaines de milliers de suppressions de postes sont envisagées dans les 3 versants de la fonction publique : 10.000 postes dans la fonction publique d'Etat ; 22.000 postes dans l'hospitalière ; 100.000 postes dans la fonction publique territoriale.

PPCR, c'est l'organisation de ce plan social dans le cadre de l'austérité salariale.

La CGT – avec d'autres d'organisations syndicales (FO et Solidaires) - a refusé d'accompagner ce plan social.

Les organisations syndicales signataires de ce plan sont minoritaires. Valls décide de passer en force en déclarant « *indispensable [la mise en œuvre de PPCR] pour améliorer la mobilité parce qu'il y a beaucoup trop de rigidité dans la fonction publique* ».

### **CNFPT : - 20% du budget ! Une austérité à la grecque pour notre établissement ?**

Ce même jour, le président du CNFPT a fait connaître la volonté du gouvernement de remettre en cause le taux de cotisation du CNFPT à 1% en l'abaissant à 0,8% dans le cadre de la loi de finances.

C'est une mesure encore plus brutale que l'amendement Arthuis.

Il y a 4 ans, les agents de l'établissement avec leurs organisations syndicales, les fédérations de fonctionnaires, les collectivités locales avaient su se mobiliser pour exiger le maintien du 1%.

Le syndicat CGT du CNFPT avait combattu la baisse du taux de cotisation et toutes les mesures budgétaires visant à adapter le fonctionnement de l'établissement à l'austérité imposée par la baisse du 1%.

Dans le discours adressé ce jour aux agents du CNFPT, le président François DELUGA dénonce « *cette décision inacceptable, inapplicable et qui est une attaque contre le statut et le droit à la formation* ».

Pour autant, le président DELUGA déclare « *Je suis soucieux de faire en sorte que le CNFPT participe, en responsabilité, mais à sa juste proportion, à l'effort national aujourd'hui demandé à l'ensemble des acteurs publics. C'est ce que j'ai dit au ministre du Budget comme à Matignon qui ont semblé ouverts à la recherche de solutions alternatives* ».

Et la première mesure prise par le président DELUGA lors du Conseil d'administration de ce jour a été de suspendre la création des 6 postes supplémentaires dont le président lui-même considère qu'ils sont indispensables au fonctionnement du CNFPT.

### **Il n'y a pas à rechercher de solutions alternatives à l'austérité que veut nous imposer le gouvernement. Il faut la combattre.**

Le syndicat CGT exige :

- Le maintien du 1%
- Le maintien des 6 créations de poste statutaires prévues au vote du budget ce 30 septembre
- La titularisation immédiate des emplois précaires au CNFPT
- Aucune mesure d'austérité pour les agents du CNFPT

Le syndicat CGT du CNFPT saura prendre toute sa place dans les combats qui s'annoncent

- pour le retrait de PPCR et des mesures d'austérité salariale et de casse du statut qu'il contient
- pour le maintien du 1% au CNFPT et contre toute mesure d'austérité au sein de l'établissement.

*Paris, le 30 septembre 2015*